

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 26 SEPTEMBRE 2017

Secrétaire de séance : Monsieur PONS

Ouverture de la séance à 17h, le quorum étant atteint (13 personnes).

1) Adoption du Secrétariat de séance : M. PONS - **12 votants, Pour 12.**

2) Adoption de l'ordre du jour avec introduction en point n° 5 du projet de voyage scolaire « Héros de la Mer » déposé par M. BOU – **12 votants, Pour 12.**

3) Adoption du PV du CA précédent du 4 juillet 2017 : **12 votants, Pour 12.**

4) Règlement Intérieur :

M. le Proviseur informe que le Règlement Intérieur, amendé des différentes modifications inhérentes notamment aux dispositions arrêtées en matière de gestion des entrées et sorties d'élèves en rapport avec les mesures préconisées dans le cadre de Vigipirate Alerte Attentat et à la lutte contre les nuisances sonores provoquées par les enceintes Bluetooth, a reçu un avis favorable de la Commission Permanente.

Votants 12, Pour 12.

5) Projet de voyage à Lisbonne intitulé « Les Héros de la Mer » :

M. BOU présente le projet de voyage à Lisbonne intitulé « Les Héros de la Mer » et indique que ce projet ne peut attendre le CA du mois de novembre compte tenu des impératifs de réservation du vol A/R sur RYANAIR pour pouvoir profiter de billets au meilleur prix.

Mme CHABAUD, Gestionnaire, précise que ce projet dans sa forme ne respecte pas le protocole calendaire annoncé et qu'il est nécessaire de veiller à ce qu'il n'y est pas de projet de voyage déposé tout au long de l'année.

Après une série d'échanges fructueux, le principe de la participation financière des familles à hauteur de 400 € par élève et de l'engagement de 1750 € de fonds propres de l'établissement est soumis au vote.

Votants 12, POUR 12.

6) Questions diverses :

- 1) Pourquoi une partie des heures de SST en 1^{ère} BAC PRO sont-elles dispensées en classe entière alors que la SST ne peut s'enseigner en classe entière et que, d'autre part, les élèves auraient quand même leur quota horaire avec la SST en groupe ?

Le Proviseur répond que le problème des demi-groupes a été réglé avec les Professeurs de PSE et qu'il y a désormais un fonctionnement en semestre.

- 2) Le projet « Lycéens au Cinéma » n'a pas été proposé cette année aux Collègues de 1^{ère} BAC PRO alors que ce dispositif est inscrit au Parcours Culturel et que 5 classes ont été préinscrites au mois de juin. Or il apparaît que quelques classes participeraient à ce dispositif mais pas des classes de 1^{ère}. Selon quels critères ces classes ont-elles été choisies ?

Mme JOUGLA, Proviseur Adjointe, retrace l'historique et précise que Mme CINDRIC s'est retirée du projet.

Le projet a été limité à 3 classe : 3^{ème} PrépaPro – 2^{nde} CAP et 2^{nde} PRO.

M. GOUNTCHEV demande comment les classes ont été choisies.

Mme JOUGLA : Les classes ont été choisies en fonction du comportement des élèves. Ce projet nécessite un travail de préparation en amont et un travail d'exploitation en aval. Il est nécessaire de travailler avec la référente de ce dispositif Mme LIRARI.

M. GOUNTCHEV : Il y a un bilan qui a été effectué qui indique que tout va bien.

Mme JOUGLA : Il faut voir la réalité des choses.

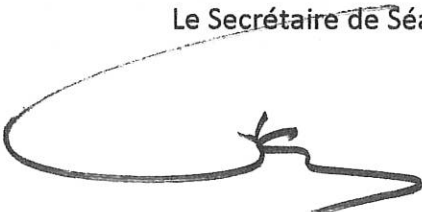
M. BOU rappelle les particularités du public scolaire en Lycée Professionnel. Ce type de projet constitue souvent le seul apport culturel complémentaire pour ces élèves. Si l'encadrement doit demeurer ferme il est important que tous les élèves concernés (niveau 1^{ère}) puissent sortir de leur lycée, de leur ville.

Le Proviseur : Nous sommes là pour élever le niveau de ces élèves, pour modifier leurs codes afin qu'ils ne soient pas éternellement victimes de leur milieu d'origine.

Mme JOUGLA : il faut laisser toute leur place aux Référents Culturels et établir un bilan de ces actions.

L'ordre du jour étant épuisé, le Proviseur lève la séance à 18h20.

Le Secrétaire de Séance



Le Chef d'Etablissement Président du CA

